



L'Association ACARS recrute pour son Service Santé
un(e) **Infirmier(e) en Accompagnement à la santé**
en **CDI, à temps plein**

Dans une démarche « d'aller vers » vous devrez assurer une présence infirmière sur différents services de l'ACARS et de ses partenaires. Votre intervention se fera auprès de personnes en situation d'exclusion et de grande précarité. Vous devrez mener des actions visant à l'amélioration de la prévention et l'accès aux soins. Vous réaliserez des accompagnements individualisés en vue de sécuriser le parcours de soins.

Conditions :

- **Diplôme d'Etat d'Infirmier, exigé**
- **Permis B, exigé**
- **Expérience minimale de 3 ans exigée**
- **Expérience du public en situation de précarité exigée**

Modalités :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 4
- Salaire mensuel brut minimum de 2 001,57 € en début de carrière (comprenant une prime de sujétions spéciales)
- Reprise de l'ancienneté sur justificatifs
- Congés supplémentaires (3 jours consécutifs par trimestre x 3 trimestres)

Missions :

- Identifier les besoins, les leviers et les freins à l'accès aux soins des usagers des différents services en s'appuyant sur les équipes pluridisciplinaires en place ;
- Orienter vers les soins et accompagner si besoin ;
- Veiller à l'articulation entre les divers acteurs afin d'apporter une réponse globale, concrète ;
- Veiller à la cohérence du parcours de soin et favoriser la continuité des prises en charge au niveau médical et médico-social ;
- Assurer une traçabilité sur le suivi individuel des personnes et les activités du service, via un logiciel dédié et des réunions d'équipe ;

Poste à pourvoir immédiatement

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées à :
recrutement@association-acars.fr